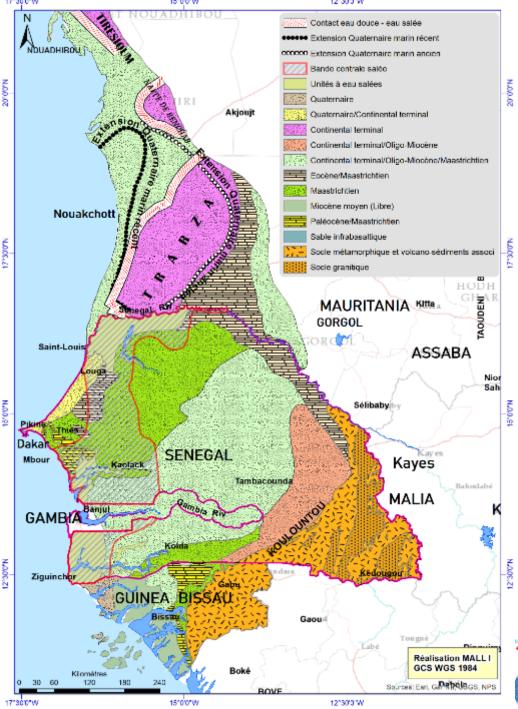


Fourth joint meeting of the Working Groups on Integrated Water Resources Management and on Monitoring and Assessment 28-30 June 2022, Tallinn, Estonia



PROJET DE COOPÉRATION TRANSFRONTIÈRE SUR LE BASSIN AQUIFÈRE SÉNÉGALO-MAURITANIEN Item 5 (b)

M. Hilario SANHA Guinée Bissau/Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie



Importance des ressources en eau souterraine dans le BASM ~~

- Superficie 331.450 km²: 100% de la Gambie, 41% de la Guinée Bissau, 14% de la Mauritanie, et enfin 84 % du Sénégal
- Population estimée à 11.930.000 habitants (Altchenko & Villholth, 2013)
- Les BVs des 2 OBT (OMVS, OMVG) partagent le BASM : presque 50% de leurs superficies, respectivement 32 % et 18%
- Les pays du BASM dépendent à plus de 80% des ressources en eau souterraine

Objectif initiative BASM

Concevoir un projet commun visant à initier la gestion concertée du BASM contenant des composantes de développement, d'un cadre juridique et institutionnel de coopération





1. Réalisation : Déclaration Ministérielle sur le BASM à Genève (29 septembre 2021)



- 29 Septembre 2021 (en marge de la Réunion des Parties): Signature d'une déclaration ministérielle sur le BASM par les 4 ministres de l'eau:
 - ✓ Accueillons avec satisfaction la vision et le projet régional élaborés par le Groupe de travail régional et nous engageons à soutenir sa mise en œuvre en mobilisant des ressources humaines, techniques et financières
 - ✓ Nous engageons a établir un cadre juridique et institutionnel de coopération transfrontière pour la gestion durable des eaux du Bassin aquifère sénégalo-mauritanien, conjointement aux eaux de surface de la région et décidons de lancer, en ligne avec la vision et le projet régional, un processus de négociation pour définir ce cadre juridique et institutionnel, en tenant compte des cadres existants de l'OMVS et de l'OMVG
 - ✓ Décidons également de renforcer le Groupe de travail régional avec les compétences, capacités et pouvoirs nécessaires pour qu'il puisse guider les prochaines étapes de développement de la coopération, la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel transfrontière, et la mise en œuvre du projet régional



1. Réalisation et prochaines étapes



- Organisation de plusieurs sessions en présentiel et en ligne pour convenir des modalités de mise en œuvre de la déclaration ministérielle (Session hybride de Banjul - décembre 2021 ; sessions virtuelles en février et avril 2022)
- ☐ Organisation d'une Session spéciale de Haut niveau lors du Forum mondial de l'eau à Dakar (22 mars 2022): manifestation d'intérêt exprimée par la Banque mondiale (CIWA)
- Désignation en cours des membres du Groupe de travail régional renforcé selon modalités des termes de référence annexés à la déclaration ministérielle
- ☐ Session spéciale de planification à Tallinn (1^{er} Juillet) pour démarrage des activités en automne 2022 avec l'appui des partenaires techniques et financiers





Partenaires











Avec le soutien financier de





Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC







Merci pour votre attention!

